



FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE

SECRETARIAT GENERAL : 13, Place Albert 1^{er} – B 6530 THUIN (Belgique)

Standard FCI n° 146 / 02/04/1977 / F

CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE (Rhodesian Ridgeback)

Traduction : Prof. R. TRIQUET et Dr J-M. PASCHOUD

ORIGINE : Sud de l'Afrique

Standard délivré par l'Union cynologique du Sud de l'Afrique et par le Kennel Club du Zimbabwe.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 10.12.1966

UTILISATION

Dans de nombreuses régions du monde, le Chien de Rhodésie à crête dorsale est encore employé comme chien de chasse, mais il est tout spécialement apprécié comme chien de garde et comme chien de famille.

CLASSIFICATION FCI

Groupe 6 Chiens courants, chiens de recherche au sang et races apparentées

Section 3 Races apparentées

Sans épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE

Le chien de Rhodésie à crête dorsale est actuellement la seule race canine autochtone du sud de l'Afrique. Ses ancêtres proviennent de la Colonie du Cap du sud de l'Afrique, où ils furent croisés avec les chiens des pionniers primitifs et avec les chiens de chasse à crête dorsale semi-domestiqués des Hottentots.

Chassant en général à deux ou trois en groupe, la fonction ancestrale du chien à crête dorsale de Rhodésie ou Chien Lion était de poursuivre le gibier, tout spécialement le lion, et de l'acculer aux abois avec grande agilité jusqu'à l'arrivée du chasseur. Le premier standard, inspiré par celui du dalmatien, a été rédigé en 1922 par F.R. Barnes à Bul amayo en Rhodésie. Il a été approuvé par l'Union cynologique du sud de l'Afrique en 1926.

ASPECT GENERAL

Le chien de Rhodésie à crête dorsale est un chien bien équilibré, fort, musclé, agile et actif, harmonieux dans sa silhouette et capable d'une grande endurance et de bonnes pointes de vitesse. L'accent principal doit être mis sur son agilité et son élégance ; sa constitution doit être saine et exempte de toute lourdeur.

Ce qui caractérise la race est **la crête dorsale** formée par le poil qui pousse dans le sens opposé au reste du pelage. La crête (épi) est la marque distinctive de la race. Elle doit être nettement définie et symétrique. Elle va en s'effilant vers la croupe. Elle doit commencer immédiatement derrière les épaules et se prolonger jusqu'à la pointe de la hanche ; elle doit comprendre deux écussons (couronnes) identiques et symétriques, dont le bord postérieur ne doit pas dépasser le tiers de la longueur de la crête. Une largeur pouvant aller jusqu'à 5 cm est une bonne moyenne pour la crête.

◆ COMPORTEMENT/CARACTERE

Digne, intelligent, distant avec les étrangers, mais sans montrer d'agressivité et sans être craintif.

◆ TETE – REGION CRANIENNE :

Crâne : Il doit être de bonne longueur (la largeur du crâne entre les oreilles et les distances de la protubérance occipitale au stop et du stop à l'extrémité de la truffe sont égales). Le crâne est plat et large entre les oreilles. Au repos, la tête doit être exempte de rides.

Stop : Doit être bien marqué, mais sans excès. Il ne s'agit pas d'une ligne droite allant de la truffe à la protubérance occipitale.

◆ TETE - REGION FACIALE :

Truffe : Noire ou marron. La truffe noire doit aller avec des yeux foncés, la truffe marron avec des yeux de couleur ambre.

Museau : Il est long, haut et puissant.

Lèvres : Elles sont nettes et bien adaptées aux mâchoires.

Mâchoires/dents : Les mâchoires sont fortes et présentent un articulé en ciseaux parfait et complet, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées bien d'équerre par rapport aux mâchoires. Les dents sont bien développées, en particulier les canines.

Joues : Bien ciselées.

Yeux : Ils sont modérément écartés, ronds, brillants et vifs, avec une expression intelligente. Leur couleur s'harmonise avec la couleur de la robe.

Oreilles : Elles sont attachées assez haut. Elles sont de dimension moyenne, plutôt larges à la base. Elles diminuent graduellement de largeur pour se terminer en une pointe arrondie. Elles sont portées contre la tête.

◆ COU :

De bonne longueur, fort, exempt de fanon.

◆ CORPS :

Dos : Puissant.

Rein : Fort, musclé et légèrement voussé.

Poitrine : Sans être trop large, elle est bien descendue et ample ; elle atteint le niveau des coudes.

Poitrail : Vu de profil, il est visible.

Côtes : Modérément bien cintrées, jamais rondes en cercles en cercles de barrique.

◆ QUEUE :

Elle est forte à la naissance et va en s'amenuisant vers l'extrémité ; elle n'est en rien grossière. De longueur modérée. Elle ne doit pas être attachée trop haut ni trop bas. Elle est portée avec une légère courbe vers le haut ; elle n'est jamais enroulée.

◆ MEMBRES

Membres antérieurs : Les antérieurs sont parfaitement droits, forts et pourvus d'une ossature solide. Les coudes sont au corps. Vus de profil, les antérieurs sont plus larges que vus de face. Les métacarpes sont forts et légèrement inclinés.

Epaules : Obliques, nettes et musclées, dénotant de la rapidité.

Pieds : Compacts et arrondis, avec des doigts bien cambrés et des coussinets résistants et élastiques ; les pieds sont protégés par le poil qui pousse entre les doigts et les coussinets.

Membres postérieurs : Les muscles sont nets et bien dessinés ; les grassetts sont bien angulés et les jarrets sont solides et bien descendus.

◆ ALLURES :

Parallèles ; allures dégagées et actives.

◆ ROBE

Poil : Court et dense, d'aspect lisse et luisant ; ni laineux ni soyeux.

Couleur : De froment clair à froment (fauve) rouge. Un peu de blanc sur le poitrail et sur les doigts est admis, mais le blanc en excès sur le poitrail, le ventre et/ou sur plus haut que les doigts est un défaut. Le museau et les oreilles de couleur foncée sont admis. Tout excès de poils noirs dispersés dans la robe sont hautement indésirables.

◆ TAILLE ET POIDS :

La taille recherchée est de	le poids recherché est de
63-69 cm (25-27 pouces) pour les mâles	36,5 kg (80 livres anglaises) pour les mâles
61-66 cm (24-26 pouces) pour les femelles.	32 kg (70 livres anglaises) pour les femelles

◆ DEFANTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.